

au Canada pour d'autres industries. Quelque 12,000 personnes seraient employées dans l'industrie et je crois qu'il vaudrait la peine d'entreprendre une enquête. Les renseignements fournis par le ministère révèlent qu'environ 130,000 Canadiens tirent leur gain-pain des mines d'or.

• (4.10 p.m.)

Je sais que bon nombre de personnes hésitent à prolonger ce programme et j'admets qu'il ne vise pas à aider des mines d'or situées hors des collectivités bénéficiant déjà de l'extraction de l'or. Je n'ai rien à y redire. J'ai toutefois un point de vue à faire valoir à cet égard. Ceux qui habitent les zones d'extraction de l'or savent que l'exploitation minière peut être accrue.

On a souvent dit que si le prix de l'or, suivant les normes de 1935, était porté à un maximum probable de \$100 l'once, il y aurait cinq mines de plus en activité dans un rayon de 15 à 25 milles autour de Yellowknife. Je ne dis pas que toutes ces mines deviendraient, dans les circonstances actuelles, des entreprises rentables, mais je ne puis m'empêcher de penser que les restrictions imposées par la loi entravent peut-être la mise en valeur de cette région et appauvrissent le Canada.

Comme d'autres députés l'ont fait aujourd'hui, je ne pourrais représenter une région dont l'économie dépend en grande partie de l'industrie minière sans évoquer la Commission Carter. Nous savons tous que la Commission a été créée en 1962 par le gouvernement précédent et que le gouvernement actuel a reçu son rapport. Cela donne à tous les députés, surtout à ceux qui ont fait partie de l'administration précédente et aux membres du gouvernement actuel, l'occasion d'examiner ce rapport d'une façon quelque peu détachée. J'appuie entièrement les exhortations du député du Yukon concernant l'exemption fiscale de trois ans. Si les sociétés s'occupant de l'exploration et de la mise en valeur des mines n'avaient pas l'occasion de recouvrer leurs frais d'équipement, une bonne partie de l'industrie minière du Canada disparaîtrait.

C'est un fait que sur chaque concession obtenue, sur chaque prospecteur qui prend la brousse pour la première fois, sur chaque programme d'exploration et d'exploitation, un seul sur 25 réussit au stade de la production. Je vous le demande, monsieur le président, comment notre pays peut-il se permettre d'appliquer un programme d'exploration véritablement efficace et qui nous procurera

enfin les ressources dont nous dépendons, si nous élaborons quelque programme fiscal qui enlèvera toute envie aux petits chercheurs, aux humbles, d'aller à la découverte de nos ressources?

Dès qu'une mine se met à produire surgit le problème de la période d'exemption fiscale concernant les dépenses d'exploration et de pré-production. Si l'on ne retient pas ce programme, il en résultera de graves conséquences pour l'industrie minière canadienne. Les allocations d'épuisement et les allocations de premier établissement s'en ressentiront également. Je dirai peu de choses à ce sujet, car on les a déjà dites et bien dites. Néanmoins, je tiens à m'associer aux remarques présentées, car si nous souhaitons développer les industries primaires de notre pays, en particulier les ressources non renouvelables constituées par le pétrole, le gaz et les minéraux, et si nous voulons leur donner un rôle important dans notre expansion économique, nous devons apporter un soin extrême au règlement de ce problème.

On a dit aujourd'hui dans quelles circonstances une collectivité plie bagage quand le minerai est épuisé ou quand on ne peut équilibrer la production et les frais. On a déclaré que certains programmes du gouvernement fédéral, le programme de la main-d'œuvre et d'autres, pourraient être utiles aux mineurs en leur permettant de changer de domicile. Chacun sait que nous pourrions installer dans le Nord canadien, n'importe quand, tous les mineurs d'une collectivité minière donnée.

Cependant, là où des collectivités se livrent à l'extraction de l'or sont viables pour de nombreuses années, le gouvernement fédéral devrait songer à des moyens de rendre les agglomérations plus intéressantes et plus confortables. J'aime croire que l'ensemble du service de télévision que la Société Radio-Canada destine au Nord amènera les membres de l'industrie à être moins mécontents de vivre dans des régions isolées ou éloignées. Toutefois, je doute que ce soit l'unique solution au problème. Je songe à l'habitation convenable. Auparavant, beaucoup de sociétés hésitaient à investir des capitaux dans cette région. L'an prochain, l'une des principales mines de Yellowknife construira 25 maisons destinées exclusivement aux mineurs. C'est un exemple parmi d'autres. La compagnie, j'en suis sûr, se demande elle-même pourquoi elle ne l'a pas fait il y a 20 ans, alors qu'elle débutait dans la production.

Enfin, monsieur le président, la prolongation annoncée aujourd'hui par le ministre est un bon mouvement mais elle ne constitue